

Règlement des débats citoyens en langue anglaise en collège, applicable dans les cinq départements.

OBJECTIFS

L'objectif premier est d'entraîner les élèves à la prise de parole dans le cadre d'un débat contradictoire en langue anglaise.

Les élèves échangent pour convaincre l'autre équipe et doivent proposer un argumentaire pertinent bâti collectivement.

COMPETENCES CITOYENNES

Ces débats citoyens supposent un esprit constructif et d'échange mutuel. Les équipes sont invitées à débattre avec bienveillance afin de faire progresser la réflexion collective. Ils supposent courtoisie, respect et qualité d'écoute entre tous les participants.

SUJETS DES DEBATS

Les sujets des débats portent essentiellement sur la citoyenneté, la culture et l'éthique. Le groupe de pilotage fixe chaque année la thématique générale à partir de laquelle les différents sujets seront choisis.

On veillera à retenir des sujets dont les arguments « pour » et « contre » induisent des arguments d'une égale richesse.

Une commission restreinte composée de professeurs coordonnateurs et d'IA-IPR procédera au choix définitif.

COMPOSITION DES EQUIPES

Les établissements désignent l'équipe ou les équipes qui les représenteront.

Les professeurs référents de chaque établissement transmettent au coordonnateur départemental la liste des cinq membres de chaque équipe.

Cette liste vaut pour toutes les étapes du concours.

Les équipes sont composées de cinq membres maximum.

Les cinq élèves participent tous aux préparations, mais seulement quatre d'entre eux participent aux débats.

Les quatre débatteurs sont désignés par l'équipe et avec l'accord de l'enseignant entraîneur avant chaque débat.

Les coordonnateurs départementaux sont :

- Pour le **Calvados** : Guillaume Rocha
- Pour l'**Eure** : Stéphanie Darnois
- Pour la **Manche** : Marine Roussel et Sophie Chevallier-Guiraud
- Pour l'**Orne** : Lénaïc Huitorel
- Pour la **Seine-Maritime** : Gwendoline Boquet

Pour le bon déroulement de l'évènement, il est indispensable que les collèges inscrits respectent leurs engagements une fois les équipes inscrites, sauf cas de force majeure.

Tout élève du cycle 4 dûment scolarisé dans l'établissement pourra faire partie de l'équipe représentant son collège, à l'exception des élèves considérés comme locuteurs natifs ou exposés à une pratique très régulière de la langue du débat (notamment s'il a vécu ou été scolarisé pendant plus de douze mois dans un pays où cette langue est officielle ou très couramment parlée). Dans un souci d'équité et de transparence, les éventuels cas particuliers seront soumis au groupe de pilotage.

Afin de permettre aux jeunes de se connaître plus rapidement, voire de s'interpeller pendant le débat, et aux jurys de les désigner par leur prénom, chaque équipe apportera un chevalet indiquant le nom de son établissement, et chaque élève sera porteur d'un badge indiquant bien lisiblement son prénom.

JURYS

Chaque collège s'engage lors de son inscription à faire accompagner son équipe par deux adultes en mesure d'être membres de jury.

Pour chaque débat le jury doit être composé de quatre membres dont la maîtrise de la langue anglaise est suffisante pour apprécier les différents aspects de la prestation des jeunes débatteurs (élus, personnalités extérieures anglophones, professeurs, personnels de direction, assistants, étudiants, etc).

Les membres du jury seront accompagnés pour gérer leur tâche le plus équitablement possible.

Le cas échéant, un collégien volontaire pourra intégrer un jury. Il sera dans ce cas chargé d'évaluer un critère non linguistique.

DÉROULEMENT DU CONCOURS DEPARTEMENTAL

Le déroulement du concours dépendra du nombre d'inscrits dans chaque département. Selon le nombre de participants enregistrés, l'organisation comprendra une ou deux phases (qui seront placés à deux moments distincts mais proches dans le temps) :

- soit une phase de qualifications et une finale,
- soit une seule finale départementale.

Les participants seront informés du format appliqué à leur département une fois les inscriptions closes.

Les qualifications, si elles ont lieu dans le département, auront lieu du 2 au 7 avril 2026.
Les finales auront lieu du 25 au 29 mai 2026.

DÉROULEMENT D'UN DÉBAT

Après le tirage au sort, le professeur entraîneur disposera **d'une minute** avec son équipe, au début de la préparation, à la seule fin de s'assurer de la bonne compréhension du sujet.

A partir du tirage au sort du sujet ainsi que la position « pour » ou « contre », les deux équipes disposent de dix minutes de préparation.

Si les équipes ont été entraînées à utiliser un dictionnaire bilingue, il appartient à leurs accompagnateurs de s'en munir car il n'en sera pas fourni. Elles ne pourront avoir recours à aucun autre document ou support durant la préparation.

Pendant le débat les deux équipes disposent exclusivement des notes prises lors de la préparation.

C'est l'équipe « POUR » qui commence.

Chaque débat dure dix minutes et doit se terminer par une phrase de conclusion par équipe. **Un membre du jury interrompra le débat deux minutes avant la fin, permettant à chaque équipe de disposer d'une minute pour préparer sa conclusion et choisir son porte-parole, puis d'une minute pour la présenter.** C'est le porte-parole de l'équipe « POUR » qui propose sa conclusion en premier.

Le jury délibère rapidement pour pouvoir annoncer l'équipe gagnante sans trop tarder.